



NUMÉRO 1703-1150

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, tenue le 6 mars 2017 à 19h00, au 370-A, rang des Érables à Saint-Joseph-des-Érables.

Étaient présents les conseillers suivants :

Mme Mélanie Roy, M. Luc Perreault, M. Christian Roy,
M. Éric Lessard, M. David Lessard, Mme Roxane Nadeau.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Jeannot Roy.
Était aussi présente Madame Isabelle Jodoin, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire Jeannot Roy ouvre la séance par un mot de réflexion.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1703-1150-2

Il est proposé par monsieur Luc Perreault et résolu, que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant à Varia : a) Soumissions Ordinateurs-tablette; b) Renouvellement Assurance MMQ; c) lettre citoyen – numéro civique; d) Mortalité citoyen. L'item varia demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

3. Suivi du procès-verbal

a.) Dossier Télécommunications :

La MRC se retire du dossier à titre de négociateur des municipalités impliquées. Nous avons sollicité les grands fournisseurs en télécommunications afin qu'ils nous présentent leur estimation des coûts pour fibrer la municipalité au complet. Nous sommes donc en attente de leurs évaluations.

Il est 19h28, le conseiller Christian Roy se joint à l'assemblée.

b.) Borne fontaine :

Le conseil est ouvert à l'idée, mais demande de faire quelques vérifications avant de se prononcer.

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 1^{er} février 2016

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2017;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

1703-1150-4

Il est proposé par madame Roxane Nadeau et résolu, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2017, soit adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

5. Lecture et approbation des comptes

1703-1150-5

Il est proposé par monsieur Éric Lessard et résolu, que le Conseil approuve les dépenses du mois de février, pour un montant totalisant 60 172.22 \$. La secrétaire-trésorière est autorisée à émettre les chèques, sauf pour celui de la MRC car une vérification doit être faite sur les frais de quote part pour « Fondation cégep » et « rem et congrès ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers

6. Rapport sur le déneigement

À la demande du Conseil, le comité du déneigement fait rapport sur la situation.

7. Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'année 2016

1703-1150-7

Il est proposé par monsieur Christian Roy, appuyé par monsieur Luc Perreault et résolu, que le Conseil municipal de Saint-Joseph-des-Érables accepte le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'année 2016, préparé par Monsieur Claude Arguin de *Blanchette Vachon s.e.n.c.r.l.*, qui, pour l'année 2016, révèle des revenus de fonctionnement de 620 630 \$, des dépenses de 678 190\$ pour un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 127 263 \$ et le surplus accumulé non affecté à 290 176 \$ au 31 décembre 2016 en plus d'un surplus affecté de 75 000 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

8. Calendrier municipal

Pour l'année 2017, un calendrier avec photos sera fait afin de le distribuer aux résidants de la municipalité. Un appel à tous sera fait dans le bulletin municipal afin que les citoyens puissent participer à sa conception en fournissant des photos de notre beau coin de pays.

9. Correspondance

a) Défi Challenge Québec 800 - 2017

Le conseil octroie un droit de passage, sur les routes de la municipalité le samedi 20 mai 2017, à l'organisme *Défi Challenge Québec 800 – 2017*.

b) Club Richelieu

1703-1150-9b

Il est proposé par madame Mélanie Roy et résolu, que le Conseil municipal accorde un montant de 250 \$ au Club Richelieu pour l'achat de 2 billets (valeur 150\$) et une commandite bronze (valeur 100\$) pour leur activité de financement *La tablée Richelieu, banquet gastronomique en aide à la jeunesse*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

c) Chorale chante la joie

1703-1150-9c

Il est proposé par monsieur Éric Lessard et résolu, que le Conseil municipal accorde une aide financière de 50 \$ à la chorale *chante la joie* pour la présentation de son concert les 28 et 29 avril 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

d) Le cercle des Fermières du Québec

1703-1150-9d

Il est proposé par madame Mélanie Roy et résolu, que la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables accorde une aide financière de 50 \$ pour la création d'un cahier produit et dans celui-ci se trouvera la carte d'affaires de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

e) Moisson Beauce

1703-1150-9e

Il est proposé par monsieur David Lessard et résolu, que la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables accorde un montant de 100 \$ à Moisson Beauce dans le cadre de sa campagne « *Demande don* ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers

10. Varia

a) **Soumission Ordinateurs-Tablettes**

Le conseil demande la mise en place d'un comité, composé de Luc Perrault, d'Éric Lessard et de Sophie Fortier afin d'étudier les besoins réels du bureau au niveau des ordinateurs – tablette et les soumissions reçues.

b) **Renouvellement Assurance MMQ**

1703-1150-10a

Il est proposé par monsieur Christian Roy et résolu, que le Conseil municipal accorde le renouvellement de l'Assurance MMQ tel qu'elle est.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

c) **Numéro Civiques – compte de taxes**

Le conseil demande la vérification des comptes de taxes de tous les fonds sur la municipalité car suite à une plainte d'un citoyen la directrice a décelé que certaines matricules ont été facturées en double pour les numéros civiques. Un suivi sera fait au conseil sur ce dossier.

d) **Mortalité d'un citoyen**

Le conseiller Christian Roy demande de souligner la mort des citoyens de la municipalité. Le conseil demande à la directrice de vérifier ce qui se fait dans les autres municipalités et de lui faire un suivi sur le dossier.

11. Questions et commentaires

Une période de questions a été réservée pour le public. *Seules les questions demandant des délibérations seront retenues aux fins du procès-verbal.*

12. Levée de la séance

1703-1150-12

À 21h37, il est proposé par Monsieur David Lessard et résolu, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Je, Jeannot Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jeannot Roy, maire

Isabelle Jodoin, secrétaire-trésorière